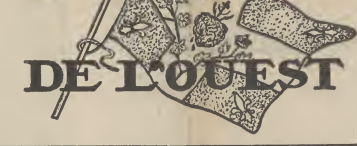
"Il s'agit de sauvegarder les principes immuables de l'éducation chrétienne qui a comme cadre le respect des droits des parents, de l'Eglise et de l'Etat, car c'est par l'influence réunie de ces trois corps qu'on arrive le mieux à former des chrétiens... Nous insistons pour que la religion soit enseignée à l'école, mais nous insistons également pour qu'on y forme les enfants à être loyaux à la patrie. Et c'est encore dans la religion que le patriotisme plonge ses racines les plus profondes. *Mgr McGuigan, au banquet*

LE PATRIOTE DE L'OUEST



NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Ce qui rend notre pays différent des autres, c'est qu'il est peuplé de races diverses, chacune apportant des qualités différentes à l'édification du pays. Au lieu de nous employer à niveler ces différences, ne serait-il pas mieux d'aider chaque groupe à garder ses qualités propres? N'oublions pas qu'il y a de très bons Canadiens qui ne parlent pas l'anglais.
(L'hon. Dr Uhrich, au banquet de clôture du Congrès de M.-J.)

24ième Année | PRINCE-ALBERT, Sask., mercredi le 1er août 1934 | No 22

Le Congrès de Moose Jaw remporte un très beau succès

* * * *

Son Exc. Mgr McGuigan, dans un très beau discours prononcé à l'issue du banquet, exhorte les délégués à rester fidèles à leur langue et à se grouper autour de leurs organisations

* * * *

Son Exc. Mgr Melanson assiste à l'une des séances du Congrès et parle très éloquemment du collège Mathieu et de l'importance de développer l'instruction supérieure parmi notre jeunesse

* * * *

Son Exc. Mgr Prud'homme, en tournée de confirmation et ne pouvant être présent, adresse aux congressistes un télégramme d'encouragement et bénit les délibérations

* * * *

Leurs Excellences Nosseigneurs Lajeunesse et Ladika expriment leurs regrets de ne pouvoir être présents

Plus de deux cents délégués inscrits

Son Eminence le cardinal Villeneuve télégraphie qu'il est de tout coeur avec les congressistes

* * * *

Résolutions et voeux

Voeux

1. VAN ELSLANDE-BOUVIER

Ce congrès est d'avis qu'une coopération plus étroite devrait exister entre les différentes organisations catholiques de cette province. Il croit que cette coopération devrait être basée sur une entente des Exécutifs plutôt que sur une union des associations elles-mêmes. Il souhaite voir se réaliser une fédération des exécutifs sous la direction des évêques. Il charge donc l'exécutif de se mettre à la disposition de l'épiscopat pour la réalisation de ce voeu de telle manière, toutefois, à ce que soit conservée dans toute son intégrité l'autonomie nationale de nos organisations canadiennes-françaises. En toute circonstance les Exécutifs devront soumettre à l'approbation des Associations le plan de fédération agréé par l'Episcopat.

2. LONGPRE-GALLANT

Ce congrès émet le voeu d'établir une Caisse, dite Caisse Ecolière, pour l'instruction des jeunes gens, au Collège Mathieu, qui se destinent à l'état ecclésiastique pour n'importe lequel diocèse de la Saskatchewan. A cette fin, chaque membre de l'Association versera la somme de 50 sous par année. Les enfants seuls des membres de l'Association pourront y participer moyennant l'obtention de notes favorables dans l'examen annuel de français déjà en vigueur dans l'Association et donnée confidentiellement, par le curé desdits concurrents. Celui des concurrents dont le nom tiré au sort sera admis au Collège en principe touchant ses aptitudes, ses talents et les espérances qu'il semblera donner sera automatiquement accepté à faire ses six annécs d'études aux frais de la Caisse Ecolière.

Le Congrès demande à l'Exécutif de l'A.C.F.C. de nommer un comité dont les membres seront chargés d'étudier à fond "ce projet d'une Caisse Ecolière", d'en statuer les constitutions et d'en établir les règles de fonctionnement.

Résolutions

REMERCIEMENTS

1. Le comité exécutif, les membres de l'A.C.F.C. et des A.C.E.F.C. réunis en congrès à Moose-Jaw remercient bien sincèrement le comité de réception de cette ville dirigé par M. J.-P. Keleher, pour leur bienveillant et cordial accueil.

2. Le comité exécutif, les membres de l'A.C.F.C. et des A.C.E.F.C. désirent profiter de l'occasion pour remercier leurs généreux bienfaiteurs des oeuvres françaises de la Saskatchewan.

3. *Cercle de Saskatoon:* Qu'un vote de remerciements soit envoyé par le président général de l'A.C.F.C. à Son Excellence Mgr Gerald-C. Murray, évêque de Saskatoon, pour l'encouragement donné à ses catholiques de langue française de l'église des Saints-Martyrs Canadiens de Saskatoon en favorisant la location de la paroisse française au centre de sa ville épiscopale.

4. *Cercle de Vonda:* Le Congrès est profondément reconnaissant au gouvernement français pour les livres de prix qu'il adresse chaque année à notre Association en faveur de nos concours de français, ainsi que pour les subventions annuelles qu'il veut bien nous accorder et charge le Consul Français de bien vouloir présenter ces remerciements au gouvernement français.

Réclamations

I.—LE CONGRES

Ce congrès tient de nouveau à protester très énergiquement contre les amendements scolaires qui nous attaquent comme catholiques et comme Canadiens français, amendements qui furent votés durant les sessions de 1930 et 1934, et charge son exécutif de faire les démarches nécessaires pour obtenir l'abrogation de ces amendements.

2. DELISLE-VOISIN

Le congrès de l'A.C.F.C. tout en appréciant l'impression de billets de banque en français, et le principe qui a été ainsi reconnu regrette cependant que l'impression bilingue des billets n'ait pas été votée. Ce congrès déplore le fait que les députés de langue française n'aient pas su accomplir l'union nationale sur une question qui domine de très haut les questions politiques.

3. KUGENER-COUTURE

Le Congrès général de l'A.C.F.C. tient à rendre hommage au très beau travail accompli par M. T. Maher comme vice-président de la Commission de la Radio. Il n'y a aucun doute que les programmes de la Commission ont été portés à un très haut degré artistique. Les programmes français et les annonces bilingues ont été particulièrement appréciés de la population canadienne-française qui les considère justes et équitables. Le Congrès regrette profondément la démission de Monsieur Maher.

4 COTE-DEMAY

Ce Congrès demande qu'un autre Canadien français succède à monsieur Maher comme vice-président de la Commission Canadienne de la Radio.

5. Abbé LUSSIER-ROY

Ce congrès regrette la disparition de l'annonceur bilingue de la station de la radio CJRM, et demande à la Cie Richardson de re-employer celui qui depuis bientôt cinq ans a si bien rempli son rôle à cette station.

6. Van ELSLANDE-BOUTIN

Ce congrès demande que le gouvernement nomme cinq membres sur la commission d'éducation provinciale si cette commission est nommée; que deux de ces membres soient catholiques et que l'un d'eux soit de langue française.

Initiatives

1. CERCLE DE MEYRONNE

En vue de renseigner l'élément non-français sur les questions qui concernent notre histoire et nos droits, ce congrès demande à l'Exécutif d'étudier les possibilités d'obtenir des conférences à la radio sur ces questions.

2. BOUVIER-Van ELSLANDE

Que l'A.C.F.C. prenne l'initiative dans l'organisation d'un mouvement de boycottage du film indécent, à l'exemple de la "Decency League des Etats-Unis".

3. CERCLE DE FERLAND

Entendu que les Canadiens français de la Saskatchewan oublient souvent de demander les différentes brochures et pamphlets que publie le gouvernement fédéral, et perdent ainsi les avantages qu'offrent ces publications, et, vu qu'il serait avantageux pour notre race que les éditions françaises de ces brochures soient en plus grande demande:

Ce congrès est d'avis:

1. Que le secrétaire général demande à l'Imprimeur du Roi, les listes de brochures publiées en français, par les divers départements;

2. Qu'il demande aux départements la publication française des brochures qui à son jugement intéresseraient nos gens.

3. Que tous les comités paroissiaux chargent leur secrétaire, de demander au nom de leur cercle, une des copies françaises des différentes brochures publiées par les départements d'Agriculture, du Commerce et autres, et qu'à l'assemblée suivante du Cercle le secrétaire avise chaque membre de faire semblable demande individuellement et cela à chaque fois que des publications seront annoncées

(Suite à la page 2)

Les délégués reconnaissent l'importance du travail accompli par "Le Patriote" et étudient les moyens à prendre pour le faire pénétrer dans toutes les familles



A GAUCHE
M. Raymond DENIS
président de l'Association Catholique Franco-Canadienne et président de l'Association des Commissaires d'Ecole Franco-Canadiens.

A DROITE
M. W. F. HARGARTEN
réélu président de la "Catholic School Trutees' Association."

M. Raymond Denis réélu président général des deux associations -- M.A. de Margerie réélu secrétaire général Tous les anciens officiers de l'exécutif sont réélus

* * * * * *

Exécutif de l'A.C.F.C.

MEMBRES A VOIX DELIBERATIVE
Prés. général: M. Raymond Denis.
proposé par le docteur Roy
Vice- présidents: Dr Laurent Roy
proposé par M. R. Denis
M. Eugène Cadieux
proposé par M. Bonneau
M. l'abbé Baudoux
proposé par M. Doiron
M. l'abbé Coursol
proposé par M. l'abbé Dubois
Sec.-trés. M. Antonio de Margerie
proposé par le docteur Roy

MEMBRES A VOIX CONSULTATIVE
L'aumônier-général (à nommer), le rédacteur du "Patriote de l'Ouest", le recteur du Collège Mathieu, trois membres de l'Exécutif de l'Association des Commissaires d'Ecoles à nommer).

Immédiatement après l'élection de l'Exécutif, on réengagea le chef du Secrétariat et l'on nomma M. l'abbé Baudoux et M. de Margerie représentants de l'Exécutif au Comité de l'Enseignement du français. Un autre comité comprit MM. Denis, Doiron et de Margerie, et fut chargé de soumettre un plan de colonisation à l'Exécutif.

:::

Exécutif de l'A.C.E.F.C.

A l'Association des Commissaires, l'élection se fit comme dans le passé. Le comité de nomination n'ayant posé que douze noms pour les douze charges que comporte l'Exécutif, et les délégués n'en ayant pas ajouté d'autres, il ne fut pas nécessaire de faire voter les délégués.

MEMBRES A VOIX DELIBERATIVE
Président: M. Raymond Denis.
Vice-prés., Me Samuel Bonneau.
Me Adrien Doiron
Sec.-trésorier: M. Louis Demay.

Directeurs: MM. Boutin, A.-L. Hamel, docteur Laflamme, Joseph L'Espérance, Napoléon Couture, L.-P. Côté, Joseph Sylvestre.

MEMBRES A VOIX CONSULTATIVE
Trois membres de l'Exécutif de l'A.C.F.C. (à nommer).

:::

Le Congrès général reçoit la bénédiction et les encouragements de l'Eglise

Dès le matin du premier jour, après la messe, des télégrammes étaient envoyés:

A Sa Sainteté Pie XI, exprimant l'hommage des congressistes et implorant la bénédiction apostolique;

A Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec;

A Son Excellence Mgr Cassulo, Délégué Apostolique.

Le soir de la clôture du congrès, Son Excellence Mgr McGuigan communiquait aux délégués réponses de S. S. Pie XI et de S. Exc. Mgr Cassulo. Son Excellence le Métropolitain transmit également les voeux reçus par lettre, de Leurs Exc. NN. Murray, évêque de Saskatoon et Gertken, abbé-ordinaire de Muenster. De son côté, M. Samuel Bonneau, président du banquet, donnait lecture de télegrammes reçus de S. E. le cardinal-archevêque de Québec et de S. Exc. Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert; et de deux lettres d'encouragement, l'une de Son Exc. Mgr Ladika, évêque des Ruthènes en Canada, l'autre de S. Exc. Mgr Lajeunesse, vicaire apostolique du Keewatin. Son Excellence Mgr Melanson, évêque de Gravelbourg, avait tenu à venir encourager personnellement les congressistes, la veille au soir.

:::

Comité de nomination de l'A.C.F.C.

ELECTION DES EXECUTIFS

L'amendement le plus important apporté à la Constitution de l'A.C.F.C. à Moose-Jaw, a été celui qui règle le mode d'élection de l'Exécutif. On est revenu à un système autrefois en vigueur. Voici comment il fonctionne; Le congrès, au lieu d'élire l'un après l'autre les six membres de l'Exécutif, élit un Comité Fédéral de douze membres. Ce comité fédéral, une fois élu, choisit dans son sein et nomme à chacune des différentes fonctions les six membres qui composent l'exécutif.

Un autre amendement important fut celui qui pourvoit à la nomination de quatre vice-présidents au lieu de trois. Pour ne pas augmenter le nombre des membres de l'Exécutif et avec lui les dépenses de voyages qu'occasionnent les réunions les fonctions de secrétaire et de trésorier furent réunis. L'Exécutif ne compte donc que six membres comme avant le congrès.

Le Comité de Nomination présente au congrès une liste de 19 noms à laquelle les délégués ajoutèrent quatre autres noms. Il y eut donc en tout 23 candidats. Chaque délégué avait droit de vote pour douze d'entre eux.

Voici, donnés par ordre alphabétique, les noms des douze membres élus, formant le Comité Fédéral:

R. P. Adrien, O.F.M.
M. l'abbé Baudoux
Me Samuel Bonneau
M. Eugène Cadieux
M. l'abbé Coursol
M. Louis Demay
M. Raymond Denis
M. Adrien Doiron
M. l'abbé Dubois
M. Antonio de Margerie
M. Amédée Motut
Docteur Laurent Roy

Le Comité Fédéral se réunit encore après son élection et nomma l'exécutif suivant:

NOMMES PAR L'EXECUTIF:
Mes Bonneau de Gravelbourg et Doiron de Vonda.

NOMMES PAR LES DELEGUES:
M. J.-A. Motut de Hoey, proposé par J.-E. Ouellet de Domremy et Gustave Mandin de Duck-Lake.
M. Eugène Delisle de Shell-River, proposé par M. Ovide Labrecque de Debden et M. Jos. Voisin de Shell-River.
M. Ernest Longpré, proposé par MM. D. Piché et Georges Levacq de Gravelbourg.

:::

Télégramme de S. E. Mgr Prud'homme

St-Brieux, Sask., 25 juillet
Monsieur Raymond Denis,
Président général A.C.F.C.,
Moose-Jaw, Sask.

Lettre d'invitation recue, merci. Je regrette vivement de ne pouvoir assister à la convention. Dites à tous les congressistes que je suis avec eux d'esprit et de coeur. Je prie Dieu de couronner congrès de succès. Je bénis de tout coeur délibérations du congrès, tous les congressistes de toute langue.

Monseigneur J.-H. Prud'homme

:::

Comité de résolutions de l'A.C.F.C.

NOMME PAR L'EXECUTIF:
M. l'abbé Baudoux et M. Eugène Cadieux.
NOMMES PAR LES DELEGUES:
M. Clothaire Denis de Saint-Denis, proposé par M. Eugène Caillé de Saint-Denis et M. Ernest Marcotte de Prud'homme.
M. l'abbé Coursoi, proposé par M. Alphonse Jullion de St-Hippolyte, et M. H. Tétrcault de Saint-Brieux.
Hon. juge Gallant, proposé par M. l'abbé Baudoux de Prud'homme, et M. Ernest Longpré de Gravelbourg.

Comité de nomination de l'A.C.E.F.C.

NOMMES PAR L'EXECUTIF:
M. Thuot de Meyronne et M. Dumont Lepage de Vonda.

NOMMES PAR LES DELEGUES:
MM. J.-E. Ouellet de Domremy, proposé par MM. D. Lepage et Jules Casgrain de Prince-Albert.
M. J.-L. Lazure de Laflèche, proposé par M. l'abbé Lussier de Laflèche, et M. S.-M. Bonneau de Gravelbourg.
M. Gustave Mandin de Duck-Lake, proposé par MM. E. Blanchard et Ernest Doucet de Duck-Lake.

COMITE DE RESOLUTIONS DE L'A.C.E.F.C.

NOMMES PAR L'EXECUTIF:
Mes Bonneau et Doiron .
NOMMES PAR LES DELEGUES:
M. L'Espérance de Willow-Bunch, proposé par M. l'abbé Kugener de Willow-Bunch et M. Siméon Ducharme de Saint-Victor.
M. J.-E. Ouellet, de Domremy, proposé par M Eugène Delisle de Shell-River et M. Lajeunesse de Debden.
M. Emard de Lisieux, proposé par M. Fafard de Lisieux et M. Bonneau de Gravelbourg.

Autour du Congrès

Le Congrès de Moose-Jaw fut un succès. De ceci, personne ne doutait. Plus de deux cents délégués se pressaient dans la salle des séances. La plupart des paroisses avaient tenu à répondre à l'appel des organisateurs.

Il faisait dans la salle une chaleur intense, suffocante, insupportable. Dehors, une brise rafraîchissante semblait inviter à la promenade. Cependant, les délégués ne succombèrent pas à la tentation, et ils suivirent fidèlement les séances.

Dévouement à la cause

La majorité d'entre eux durent parcourir de 300 à 400 milles, y compris l'aller et le retour pour assister au Congrès. Un bon nombre durent faire 600 milles. Ils n'allaient pas capituler devant la chaleur, ceux qui avaient parcouru d'immenses distances pour être là.

Il n'y a pas de récolte depuis 5 ans dans le sud et le sud-ouest, et les perspectives ne sont guère plus encourageantes cette année. Les sauterelles ont tout détruit dans le sud-est. Le nord est bien loin; il n'est pas riche et c'est le temps des foins. Cependant, il y a des délégués de partout; tous les districts sont représentés. Un groupe qui donne de pareils exemples de dévouement patriotique et d'énergie combattive, n'est pas près de capituler ni de disparaître.

Union parfaite

On sentait dans la salle un désir d'union et de travail sous la direction des chefs. Pas d'esprit de clan, pas de jalousie mesquine, mais une discipline admirable; et la volonté de tous de se grouper autour des exécutifs pour assurer le succès de la convention.

Les hôtels ne firent pas fortune. L'argent est trop rare. Nos gens se logeaient comme ils le pouvaient. Ils n'étaient pas venus à une partie de plaisir.

Peu de discours, mais des rapports longuement commentés et des résolutions largement discutées par les déléguées, preuve évidente de l'intérêt qu'ils apportaient au travail du Congrès.

Pas d'amalgamation

Chez les commissaires d'écoles, l'amalgamation avec la *Sask. School Trustees' Association*, fut repoussée à l'unanimité. Des pourparlers avaient été engagés, il y a trois ans, entre les différents exécutifs. Les délégués de la Sask. School Trustees' Association émirent, il y a deux ans, à une très petite majorité, un vote favorable à cette amalgamation. Mais nos gens n'ont pas encore oublié 1918. Ils craignent qu'une amalgamation ne leur réserve pour plus tard de pénibles surprises, et ce fut sans une voix discordante qu'ils rejetèrent cette idée d'amalgamation, du moins pour le moment.

Fédération des forces catholiques

Une fédération des forces catholiques se discute depuis longtemps. La question fut amenée devant le Congrès. En principe, tous les délégués sont d'accord, mais la direction dans ce mouvement appartient à l'épiscopat, et les délégués sont d'avis que l'exécutif doit se mettre à la disposition de l'évêque et attendre des ordres.

Le Congrès indique sa préférence bien nette pour une fédération basée sur une entente des exécutifs, et insiste pour qu'on maintienne dans toute son intégrité l'indépendance complète de nos organisations au point de vue national.

Contribution à l'Association

La crise financière a réduit d'une façon dangereuse les ressources de l'Association. Les contributions paroissiales ont diminué sensiblement. Des mesures doivent être prises pour remédier à cette situation. Les délégués le comprennent, et proposent différentes solutions. La discussion autour de cette question vitale, est longue, et on y revient à plusieurs reprises dans le cours de la journée. Souhaitons qu'à l'avenir toutes nos paroisses, à la suite d'une entente amicale entre les curés et les cercles, puissent s'acquitter de leurs obligations envers l'A.C.F.C.

Encourageantes paroles de S. Exc. Mgr McGuigan

Le geste de Son Excellence Mgr Mc Guigan conviant les délégués à garder jalousement leur langue et à la parler; les conviant à se grouper autour de leurs associations nationales, toucha profondément les délégués qui couvrirent d'applaudissements les paroles de Son Excellence. Le geste a d'autant plus de signification que Monseigneur le Métropolitain prit soin de déclarer qu'il parlait au nom de toute la hiérarchie.

L'approbation des évêques

D'ailleurs, la présence de Son Excellence Mgr Melanson à l'une des séances du Congrès, celle de Mgr de Régina au banquet, les télégrammes et les lettres reçus de tous les autres évêques ayant juridiction en Saskatchewan, mais ne pouvant se rendre au Congrès, sont des preuves manifestes que nos associations ont l'approbation complète de l'épiscopat qui considère comme un devoir de les encourager. Ceci devrait nous assurer la coopération la plus étroite dans toutes les paroisses.

Monseigneur de Gravelbourg rendit un très bel hommage à l'A.C.F.C. et conquit le coeur de tous les congressistes. Son éloquent discours portera certainement des fruits.

Le docteur Roy et M. R. Denis

Le Dr Roy, vice-président, au cours de la même séance, nous entretint de notre survivance et de nos raisons d'espérer. M. Denis nous fit un résumé du travail le plus important accompli par l'A.C.F.C. depuis 1912. L'on sentait que le temps seul limitait son sujet. L'A.C.F.C. a tant fait pour le groupe depuis 1912.

Amendements à la Constitution

Les amendements à la Constitution furent discutés avec animation. L'on se demande, durant un temps, s'il ne faudrait pas en remettre le vote à plus tard. Le plus important de ceux-ci consistait à modifier complètement le mode d'élection des officiers. Jusqu'à présent, le Congrès avait élu son président, ses vice-présidents et son secrétaire général. Le nouvel amendement, proposé par l'exécutif, suggérait l'élection de douze membres d'un comité fédéral qui, ensuite, élirait l'exécutif.

Il y eut un instant d'émotion. Pourquoi changer un système d'é-

(Suite à la page 3)

Résolutions . . .

(Suite de la 1ère page)

dans les journaux ou dans les bulletins du secrétariat.

4. TETRAULT-BELAND

Ce congrès est d'avis qu'on devrait organiser chaque année dans la Province, une semaine d'A.C.F.C. dont la date et le programme soient déterminés par l'exécutif après étude.

5. ABBE DUBOIS-LONGPRE

Ce congrès demande à l'exécutif d'étudier et trouver les moyens aptes à organiser le groupement des gens au sud ou d'ailleurs qui vont s'installer dans le nord.

6. MOTUT-BOUVIER

Ce congrès regrette la tendance trop marquée qui existe de généraliser l'emploi de l'anglais dans les relations commerciales au détriment du français ce qui est une faute grave contraire aux intérêts les mieux compris des enfants qui reçoivent une éducation bilingue. Il demande expressément aux cercles de faire une campagne continuelle autour d'eux pour qu'on emploie le français partout où il peut être employé soit dans nos achats, soit dans notre correspondance avec les maisons d'affaires, compagnies d'assurance, gouvernement fédéral.

7. ABBE MARTIN-COTE

Ce congrès regrette qu'un trop grand nombre de nos hommes d'affaires s'en tiennent exclusivement à des enseignes anglaises et demande aux délégués d'insister auprès de leurs fournisseurs canadiens pour faire cesser un état de choses qui dénote un manque de fierté nationale.

8. ABBE LUSSIER-PERRON

Ce congrès est d'avis en accord en cela avec nos meilleurs économistes canadiens français que l'indépendance économique de notre race est le corollaire indispensable à notre indépendance nationale, regrette la place peu importante détenue par les nôtres dans les affaires et encourage fortement les franco-canadiens de la Saskatchewan à pratiquer aussi largement que possible le patriotisme en affaires.

9. Georges LEVACQ-Juge GALLANT

Pour mieux contrôler et suivre l'enseignement du français dans nos écoles, il serait sage que le secrétariat tienne à la disposition des parents le programme d'étude de l'enseignement du français. Que ce programme soit vendu 10 sous afin d'aider aux frais d'impression et de port.

Organisation et vie des comités

1. Abbé DUBOIS-DESHAYES

Proposé et adopté unanimement, qu'afin de promouvoir les activités des cercles locaux durant l'hiver, le chef de région se charge de trouver 6, 8 ou 10 personnes de sa région, qui chacune préparerait une conférence qui serait donnée à chaque cercle de la région. Les dates de ces conférences seront fixées à l'automne, afin qu'elles soient bien réparties pour la durée de l'hiver.

2. ABBE MARTIN-BOUVIER

Ce congrès reconnaît que l'existence d'un journal français est nécessaire au maintien de nos organisations et à la survivance nationale de notre groupe. Il invite les cercles à le faire pénétrer dans toutes les familles canadiennes-françaises et félicite ceux d'entre eux qui par un arrangement spécial, avec l'administration du journal ont obtenu ce résultat. Il invite les cercles dont la paroisse n'a pas de correspondant local à désigner un correspondant local qui deux fois par mois ferait paraître une chronique paroissiale. Le congrès invite nos hommes d'affaires, nos districts scolaires, nos municipalités à faire faire leurs travaux d'impression au "Patriote de l'Ouest" ou à l'Etoile de Gravelbourg.

3. POULIN-DENIS

Ce congrès est d'avis que les activités d'une organisation qui seconderait les efforts des chefs de région et des vice-présidents tant en visitant les écoles au fur et à mesure de ses voyages, donnerait une vie nouvelle au cercle paroissial. Charge l'Exécutif d'étudier cette question sous tous ses aspects.

4. COUTURE-DESHAYES

Ce congrès est d'avis que l'élection des officiers des comités paroissiaux doit désormais se tenir pendant l'automne, en octobre.

Cotisations

1. DESHAYES-Abbé DUBOIS

Proposé et adopté unanimement, qu'afin d'aider les cercles à payer leur cotisation annuelle à l'Association, le comité exécutif provincial envoie un ou plusieurs délégués pour donner des conférences durant l'hiver, dans chaque paroisse où il y a un cercle de l'A.C.F.C. Les dépenses de transportation du conférencier devront être payées à même les revenus de ces soirées. La balance devra être envoyée à l'A.C.F.C. en paiement de la cotisation annuelle.

2. COTE-Abbé GIGUERE

Ce cercle propose qu'un comité de perception soit nommé par l'exécutif à même les membres ou en dehors, lequel comité sera chargé d'établir un montant minimum que chaque cercle devra s'efforcer de percevoir et remettre au chef du Secrétariat.

En déterminant le montant que chaque cercle sera appelé à contribuer ledit comité prendra en considération le nombre de familles, le degré d'organisation, et les conditions financières. Après qu'un cercle aura reçu son objectif il devra, s'il le croit raisonnable s'efforcer de le percevoir, s'il le croit trop élevé, donner les raisons qui nécessitent une modification.

:::

Résolutions des Congrès régionaux

De Willow-Bunch, Gravelbourg et Ponteix

Lors de sa réunion d'avril 1934, l'Exécutif avait discuté ces résolutions très attentivement. Il en acceptait le plus grand nombre, en renvoyait d'autres à l'étude de divers comités et en rejetait quelques-unes.

Celles acceptées par l'Exécutif devaient se discuter au congrès général.

De fait, quelques-unes furent présentées et discutées sous une forme ou sur une autre. Le temps venant à manquer pour discuter les autres, il fut proposé et adopté par l'assemblée que le secrétaire du Comité des résolutions en dresserait la liste qu'il ajouterait à celles adoptées par le congrès. On les trouvera donc ci-après sous forme de question ou de résolution et accompagnées de commentaires.

Date du congrès général

"Est-il préférable d'avoir le congrès général l'été ou l'hiver? Les congressistes de Willow-Bunch se prononcent en faveur de l'été."

L'Exécutif abonde dans le même sens. La question sera discutée au congrès général de juillet 1934.

A ce congrès il fut résolu de laisser à l'exécutif le soin de décider chaque fois.

Personnel enseignant

a) "On suggère que dans la réponse sur la conduite de l'instituteur ou de l'institutrice, l'opinion du comité soit donnée en détail numérique."

b) "que les institutrices de chaque paroisse se réunissent pour discuter les questions du programme de l'enseignement du français et de fusion des grades, que la réunion soit convoquée par le président du cercle local le plus tôt possible et que rapport soit envoyé au chef du secrétariat.

Enseignement et Examen de français

Le Congrès suggère:

a) "que le français soit enseigné de 11 heures à midi, pourvu que la récréation soit à 10h. 30."

Cette résolution a été votée à presque tous les congrès, mais il est bien, il est nécessaire de revenir souvent sur cette question. L'Exécutif félicite les régions de Willow-Bunch, Gravelbourg et Ponteix de s'en occuper. Il engage les chefs de région à ne jamais manquer d'attirer l'attention des intéressés sur ce point lors de la visite des cercles. La loi nous laisse libres de choisir le moment de l'heure de français. Choisissons le meilleur. Cela, malheureusement, ne se fait pas partout.

b) "Que chaque cercle de la province envoie annuellement au Secrétariat un prix de français pour le concours de français en juin, et que le prix soit choisi parmi les oeuvres de nos auteurs canadiens.

Accepté par l'Exécutif, qui espère cependant que l'envoi d'un volume n'aura pas pour effet de supprimer ou de diminuer la contribution que les cercles ont coutume de faire chaque année à l'oeuvre des examens de français. L'Exécutif de plus, suggère que l'achat et le choix des volumes offerts en prix soit laissé au Comité de l'Enseignement du français. Celui-ci peut obtenir les livres à meilleur compte et sait quels ouvrages sont à la portée des élèves de tels ou tels grades. Si les cercles désirent que les prix soient donnés en leur nom aux élèves de leurs paroisses respectives, il n'a qu'à le faire savoir au secrétariat, qui s'empressera de suivre leurs instructions à ce sujet.

Finances

Il est proposé:

a) Qu'un rapport financier du bureau-chef de l'A.C.F.C. soit fait tous les ans et que copies soient envoyées à chaque Cercle de l'A.C.F.C.

b) Que chaque cercle de l'A.C.F.C. fasse un rapport financier à l'assemblée générale annuelle.

Radio

"Il est proposé que les concerts de français à la radio au poste CJRM de Moose-Jaw, soient continués par le moyen de disques français patriotiques et autres qui seraient envoyés à ce poste, par les différents cercles de la province pour radiodiffusion mensuelle."

L'Exécutif félicite les parrains de cette proposition. Des pourparlers avaient été engagés avec M. l'abbé St-Cyr et l'honorable juge Gallant, il y a un an avec le poste CJRM au sujet de concerts français. Diverses causes sont venues empêcher la réalisation des projets à l'étude, entre autres, les dépenses que ces concerts français auraient occasionnées et le changement apporté par la Commission à la longueur d'ondes du poste de Moose-Jaw; changement qui fait que les émissions de ce poste ne sont que difficilement captées depuis dans un grand nombre d'endroits.

Néanmoins, l'Exécutif fera de nouvelles démarches auprès de M. Daoust, lors du congrès général.

Monsieur Daoust assista à toutes les séances du congrès général. Malheureusement, il n'est plus au service de la station CJRM. On aura lu plus haut une résolution où sont manifestés les regrets des congressistes à ce sujet et leurs désirs que M. Daoust soit ré-employé. L'Exécutif doit faire d'autres démarches.

Magnifique banquet

Un magnifique banquet avait été préparé par les bons soins des dames de la Ligue Catholique de Moose-Jaw, au sous-sol de l'église. Il y faisait frais. De discrètes décorations égayaient la salle. Sur les tables, des fleurs, des hors-d'oeuvres, aux couleurs vives. Les dames circulaient, gentilles, joyeuses, discrètes. Plusieurs d'entre elles nous présentaient les mets succulents en notre langue. Et c'était plaisir aussi de retrouver des compatriotes à Moose-Jaw.

Maître Samuel Bonneau préside. Autour de lui, les hôtes d'honneur: Son Excellence Mgr McGuigan, le R. P. C. Sexsmith, curé de Moos-Jaw, les officiers des Associations franco-canadienne et de Commissaires d'écoles, M. Uhrich ministre de la santé, et Demers, député de Shellbrook, Frank Smith, député d'Etat des Chevaliers de Colomb, quelques membres des commissions scolaires de Moose-Jaw, les représentants des diverses organisations catholiques provinciales.

Les appétits apaisés, S. Exc. Mgr McGuigan se lève. "Je suis heureux, dit Son Excellence, en anglais, d'être parmi vous ce soir et de vous apporter les voeux de l'Episcopat de la Saskatchewan. Sa Sainteté Pie XI, répondant à notre télégramme de filial hommage, affirme l'importance de ce congrès. Je sais que vous en avez fait un congrès d'étude, celle des problèmes scolaires qui vous confrontent en tant que catholiques. Je déclare hautement que l'Episcopat apprécie à sa pleine valeur cette forme de l'Action catholique. Puisqu'en effet, il s'agit de sauvegarder les principes immuables de l'éducation chrétienne, c'est votre devoir d'y coopérer avec ardeur. L'éducation chrétienne a comme cadre le respect des droits des parents, de l'Eglise et de l'Etat, car c'est par l'influence réunie de ces trois corps qu'on arrive le mieux à former des chrétiens. Et c'est là toute la raison de l'importance que nous attachons à l'influence chrétienne de nos écoles.

La loi nous accorde certains droits à l'enseignement religieux. Ce serait une honte que de n'en point profiter. Conséquemment, le maître catholique doit s'en prévaloir. Autrement, ce serait faire fi de l'existence de ces droits. Et de leur côté, les commissaires catholiques ont le devoir d'assurer la mise en pratique de ces droits. Nous insistons pour que la religion soit enseignée à l'école. Mais nous insistons également pour qu'on y forme les enfants à être loyaux à la patrie. Et c'est encore dans la religion que le patriotisme plonge ses racines les plus profondes.

Je répète que l'Episcopat voit d'un bon oeil cette forme de l'Action catholique. Il faut que ce mouvement grandiose sans cesse jusqu'au jour où tous les catholiques de cette province y apporteront leur entière et loyale coopération.

Son Excellence parla ensuite en français. Il dit aux délégués son bonheur de se trouver parmi eux à la fin de ces trois journées de travail. Bien qu'en visite pastorale, Monseigneur avait tenu à venir exprimer aux congressistes les voeux de l'Episcopat de cette province. "Je tiens" dit-il "à vous assurer, délégués de langue française, que l'épiscopat tout entier de cette province est avec vous dans les efforts que vous faites pour faire apprendre la langue française à vos enfants, à l'école. Je prie Dieu de vous bénir et de garder cette belle harmonie qui règne actuellement parmi les catholiques de la province.

Après le chant "Il a gagné ses épaulettes", M. Omer Demers, le nouveau député de Shellbrook à la Législature provinciale, prend la parole en anglais et en français. Il invite les commissaires d'écoles et les délégués de l'A.C.F.C. à tenir leur prochain congrès à Prince-Albert. Il rendit hommage aux divers groupes catholiques de la Saskatchewan pour la bonne entente qui existe dans leurs rangs et il exprime l'espoir que cet esprit de bonne entente se continue et s'étende également à nos concitoyens d'autres races et d'autres croyances. En terminant il déclare aux délégués qu'il sera toujours prêt à leur aider lorsqu'ils pourront avoir besoin de lui.

L'honorable Uhrich apporte aux délégués les voeux du ministre de l'Instruction publique, M. Estey, empêché, par le travail, de se rendre au banquet. Il félicite les commissaires d'écoles d'avoir consenti à faire les sacrifices nécessaires pour assister au congrès. Il rend hommage aux instituteurs et institutrices de la Saskatchewan qui sont restés fidèles à leur vocation en tenant ouvertes les écoles de la province malgré les salaires de famine qu'ils reçoivent depuis quelques années.

Comme ministre de la Santé publique, M. Uhrich demande aux commissaires de veiller avec un soin particulier à ce que les lois d'hygiène soient suivies à l'école. Un certain nombre d'infirmières du Département de l'Instruction Publique visitent régulièrement les écoles. Nous regrettons de ne pouvoir doubler leur nombre. Malgré l'immensité de leur tâche, elles font quand même un excellent travail. Je vous demande, commissaires d'écoles, de leur accorder votre appui.

Comme les orateurs qui l'ont précédé, l'honorable Uhrich admire l'harmonie et la bonne entente qui existe entre les catholiques de la province. Il souhaite que cette harmonie et cette bonne entente règnent également entre les différents groupes ethniques qui habitent le Canada. Ce qui rend notre pays différent des autres, c'est qu'il est peuplé de races diverses, chacune apportant des qualités différentes à l'édification du pays. Au lieu de nous employer à niveler ces différences, ne serait-il pas mieux d'aider chaque groupe à garder ses qualités propres? N'oublions pas qu'il y a de très bons Canadiens qui ne parlent pas l'anglais. Le ministre engage les délégués à continuer à travailler à la bonne entente entre tous les fils du Canada.

Dans de brèves allocutions, M. Raymond Denis, réélu président des Associations de langue françaises et M. W.-F. Hargarten, réélu président de la "Catholic School Trustees' Association", remercient tous ceux qui avaient contribué à assurer le succès du congrès: S. E. Mgr McGuigan, le R. P. Sexsmith, les dames organisatrices du banquet, sûrement l'un des plus beaux que nous ayions eus à nos congrès, les visiteurs distingués, l'hon. Uhrich, M. Demers, M. Frank Smith, M. J.-A. Létourneau, chargé de la partie musicale du banquet, M. J.-P. Kelleher, directeur de la Catholic School Trustees' Association" et organisateur local du congrès.

De brèves allocutions furent également prononcées par le R. P. Sexsmith, le R. P. Bernard, en allemand, le R. P. Bala, en ukranien, et par M. Frank Smith.

Le chant fut dirigé de façon parfaite par M. A.-J. Létourneau, membre du cercle paroissial de Régina.

Le banquet clôture dignement le congrès de Moose-Jaw. Nous sommes certains qu'en rentrant dans leurs foyers, les délégués ont emporté avec eux les meilleurs souvenirs de leur séjour dans cette ville où ils furent si cordialement reçus.

:::

Nouvelle campagne orangiste contre le français

La Grande Loge Orangiste de l'Amérique britannique se réunit à Halifax et son principal officier annonce que la Loge veut que l'anglais soit la langue officielle à tous les points de vue au Canada.

HALIFAX. — La Grande Loge orangiste de l'Amérique britannique, en session annuelle à Halifax, s'est saisie de la question bilingue telle qu'elle se pose à Moncton, où on assure qu'une campagne a été lancée pour faire reconnaître au français les même droits qu'à l'anglais.

J. Starr Tait, de St-Jean, N.-B., principal dignitaire de l'Ordre orangiste, dit que la Grande Loge va aviser aux moyens d'assurer la prédominance de l'anglais. Lui-même doit traiter la question dans le discours qu'il adressera à la Grande Loge assemblée.

"J'aurai en mains, dit-il, des exemplaires de circulaires françaises distribuées parmi les maisons d'affaires ou autres de Moncton, N.B., où marchands et hommes d'affaires sont menacés de boycottages s'ils n'ont pas un certain nombre d'employés de langue française.

"Heureusement il ne s'agit pas ici de religion; c'est une question de race purement et simplement. Aussi voit-on des catholiques et des protestants se grouper en *English Speaking Protective Association*."

"La Grande Loge va faire comprendre bien clairement qu'elle ne veut empêcher personne d'apprendre ou de parler le français. Elle en tient cependant pour que, dans un pays de langue anglaise comme le Canada, l'anglais soit la langue officielle à tous points de vue."



Des menaces à l'Eglise, en Bavière

INGOLSTADT.— S'attaquant aux critiques et aux pessimistes, M. Wagner, ministre de l'Intérieur de Bavière, a déclaré:

"Ce qui me gêne le plus, c'est que ce soit précisément des rangs de l'Eglise que partent les critiques les plus vives à l'égard de l'Etat national-socialiste. Il est possible que je frappe de ce côté un grand coup qui suffira définitivement à imposer silence. Seuls ont le droit de critiquer, ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour le triomphe de notre mouvement."

:::

Notre commerce avec Bahamas

Les statistiques révèlent que le Canada est le pays qui vend le plus aux Iles Bahamas. Ses exportations à ce pays atteignent le joli chiffre de $1,305,790.00, une augmentation de 5.5 pour cent sur l'an dernier. Le service de transport entre le Canada et les Bahamas est assuré par la Canadian National Steamships.

:::

La moisson

REGINA. — Les fermiers se préparent à couper la récolte ces jours-ci dans le sud. Les pluies récentes ont fait du bien. Au sud de la ligne principale du C. P. R., et dans les districts d'Indian Head, quelques champs donneront en moyenne 35 boisseaux à l'acre. La sécheresse, les sauterelles et les vers gris ont endommagé la récolte.

Peu de fermiers demanderont de la main-d'oeuvre.

Il reste encore une partie assez considérable de blé de 1933 dans les élévateurs.

:::

Elections en France

PARIS. — La dissolution du parlement est présentement une nécessité impérieuse et immédiate, a déclaré le conseil administratif du parti socialiste français, à la suite d'une réunion spéciale convoquée pour considérer l'attitude à adopter à la suite des extraordinaires accusations de corruption au sein du parti radical-socialiste formulées par l'ex-premier ministre André Tardieu devant le comité qui enquête sur l'affaire Stavisky.

Par un vote unanime, le conseil déclara que "la trève politique adoptée dans le gouvernement national Doumergue, et rompue par Tardieu a cessé d'exister" et que le parlement devrait être dissout immédiatement.

La résolution rappelle que ce parti, dirigé par M. Léon Blum, principal critique du régime Chautemps, s'opposa à la trève politique depuis les débuts de celle-ci.

LE PATRIOTE de l'Ouest

Publié par Le Patriote Publishing cie à Prince-Albert, Sask.
Directeur: J. VALOIS, o.m.i.
Gérant: L. Bussière, o.m.i.

LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest Prince-Albert, Saskatchewan TELEPHONE 2964

ABONNEMENT

Un an,	Canada	$2.00
" "	Etats-Unis	$2.50
" "	Europe	$2.50